

HEPVS | PHVS 

Sous-congrès dans le cadre du 11e Congrès suisse de pédagogie spécialisée de la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS).

3è journée Compensation des désavantages au secondaire II – Collaboration entre l'école et des acteurs extérieurs

Atelier 006
Mercredi 28 août 14h00 -15h00

Conditions d'apprentissage adaptées dans les écoles du Secondaire II pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques

*Transformation numérique et pédagogie spécialisée
Aménagements en classe et processus de décision en équipe pluridisciplinaire.*

Marie-Paule Matthey
&
Laurent Enet

HEPVS | PHVS 

Plan

Accueil Tour de table et introduction

1. Les enjeux de l'inclusion
2. De qui on parle exactement

Autisme

3. Exemple dans le canton : Laurent Enet

Quelques moyens et pratiques

4. Technologies d'aide
5. Édition des documents pour les élèves
6. Différenciation pédagogique /individualisation
7. Travail en équipe pluridisciplinaire (TITA)

Échange

8. Quels sont les enjeux de l'intégration pour vous ?

Elèves à besoins éducatifs particuliers

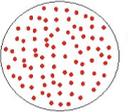
Élèves qui ne peuvent suivre le plan d'études de l'école régulière sans soutien supplémentaire ou
élèves qui ont de grandes difficultés au niveau de leurs compétences sociales, d'apprentissage ou de réalisation, mais qui ne bénéficient pas forcément de mesures renforcées.
(Terminologie de l'accord du concordat CDIP 2007)

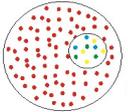
Les niveaux d'exigence dans le domaine de la pédagogie spécialisée sont adaptés à partir des objectifs d'apprentissage fixés dans les plans d'études et des standards de formation de l'école ordinaire ; ils prennent en compte les besoins et capacités individuels de l'enfant ou du jeune.
(Art. 8 du concordat CDIP 2007)

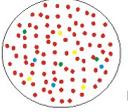


HEPVS | PHVS 
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

Distinctions terminologiques

Séparation  **Sep aration**

Intégration  **Integration**

Inclusion  **Inklusion**

HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

Compensation des désavantages : définition générale

1. Neutralisation ou diminution des limitations causées par le handicap.
2. Aménagement des conditions d'apprentissages et d'examen.
3. Pas d'adaptation des objectifs d'apprentissage/de formation.
4. Application dans le cadre de la scolarité obligatoire, de la formation professionnelle ou générale Sec II, du degré tertiaire, ainsi que lors des examens d'admission ou de certification correspondants.
5. Mesures individuelles attribuées en fonction d'une situation individuelle spécifique.
6. Respect du principe de proportionnalité.

HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

Divers types d'aménagement

Aménagements temporels

- plus de temps (examen, formation)
- séparation des séquences (pauses)

Aménagements de l'environnement

- place de travail habituelle pour l'examen
- salle séparée, éclairage approprié

Matériel

- moyens auxiliaires (clavier braille, ordinateur personnel)
- dictionnaire, calculatrice

Soutien, interprètes

- interprète en langue des signes
- « secrétaire »
- enseignant spécialisé

HEPVS | PHVS

Différencier simplement

Différencier ou individualiser ?

Donner plus d'explications à certains élèves, pendant que les autres avancent dans les exercices.

Proposer des supports de cours différents

Aider les élèves à prendre des notes en notant au tableau les éléments importants.

Filmer une leçon, filmer ce qui est écrit au tableau et mettre les vidéos ou PPT à disposition des élèves pour les réentendre ou les revoir.

Privilégier les travaux de groupe ou à deux dans lesquels les élèves peuvent s'entraider

Ex la dyscalculie

un état qui affecte la capacité à acquérir des habiletés arithmétiques. Les élèves dyscalculiques peuvent avoir des difficultés à comprendre les concepts numériques simples, une absence de compréhension intuitive des nombres, et ont des difficultés pour apprendre les faits numériques et les procédures. Même s'ils produisent la réponse correcte ou utilisent une méthode correcte, ce serait de manière mécanique et sans confiance en eux-mêmes.» Butterworth (2005)



HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

Je passe la parole à M. Laurent Enet

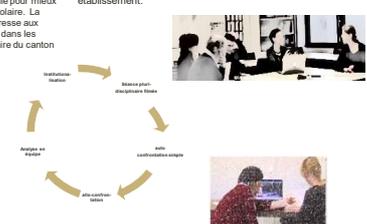
HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais

1- Travail en équipe pluridisciplinaire

Dans un but de lutter contre le décrochage scolaire, l'office de l'enseignement spécialisé du Valais, en collaboration avec la Haute Ecole pédagogique a mis sur pied un projet d'aide à la décision. C'est une formation continue des équipes pédagogiques pluridisciplinaires à l'utilisation de la Vidéo. La formation est assurée par des formateurs de la HEPVS participant au projet européen Team cooperation to early school leaving (TITA). Ce projet TITA vise à améliorer les pratiques de l'action pluri-professionnelle pour mieux prévenir le décrochage scolaire. La formation valaisanne s'adresse aux équipes pluridisciplinaires dans les écoles du niveau secondaire du canton du Valais.

2 – Démarche en 4 phases

- 1) préparation**
Démarche en établissement proposée; identification des besoins et des attentes spécifiques ;
Désignation des participant-e-s à la formation (équipe pluridisciplinaire).
- 2) Formation sur la base de vidéo**
Utilisation de la plateforme en alloconfrontation;
- 3) En continu**
Travail autonome au sein des équipes pluridisciplinaires : les équipes se filment.
- 4) Auto- et alloconfrontation sur la base de séquences filmées de l'équipe pluridisciplinaire**
Accompagnement spécifique selon les besoins de l'équipe - formation continue en établissement.



3 – Méthode de travail

La méthode de travail s'appuie sur les théories de l'activité (Engeström et al., 1996, Clot 1999) en utilisant la méthode de l'entretien en auto-confrontation (Clot et al. 2001, 2005) et l'expérience dans l'accompagnement des formateurs d'enseignants par la vidéo (Giglio, Matthey, Weft, 2014) (Matthey 2010, 2011, 2012, Matthey, Weber, 2013).

HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis



4- Thématiques de travail

- 1. Garder – exclure – laisser partir :** clarifier l'objectif de la séance et du suivi du jeune , comprendre le contexte scolaire, familial et institutionnel (légal).
- 2. Prise de décision, compétence et rôles :** prendre une décision collective ou décider seul ? Lorsque les équipes se rencontrent, à qui appartient la compétence de décider ? Cela n'est pas toujours très clair pour les participants et l'habitude veut que le directeur prenne la décision ou qu'un leader charismatique fasse adopter son point de vue. Il y a plusieurs éléments à observer et à définir dans ce cadre :
 - Échanger pour coopérer
 - Définir un cadre collectif de travail
 - Échanger sans prendre de décision
 - Choisir les situations et adapter les solutions
- 3. La place de la parole (secret professionnel, informations) :** les équipes sont prises dans des conflits de loyauté par rapport aux informations qu'ils détiennent, soit au nom du secret professionnel, soit au nom de la loyauté envers l'élève et la famille: être conscient des enjeux, des lois régissant les séances et prendre en compte ses a priori nécessaire de comprendre quelles sont les informations à garder pour soi et celles qui peuvent être transmises.

5 - Analyse et institutionnalisation

- Poser des objectifs
- Donner la parole à tous
- Co-Construire une solution originale
- Intégrer la famille, les parents et les enseignants aux séances d'équipe
- Valider le processus et objectif de la démarche
- Animer la séance
- Prendre un procès-verbal de la séance

Se prononcer sur son adhésion au projet
<http://titaproject.eu/>

HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

Quelques exemples par type de handicaps ou troubles.

HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

Haut Potentiel

1. Sensibilité – solitude – anxiété – lucidité .
2. Besoin de comprendre - Interprétation implicite inattendue - Rapidité des pensées - Nécessité d'un niveau élevé de stimulation
3. avide de savoir – humour – monde interne – propres règles



HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

TDA/H

1. Trouble de la perception
2. Trouble du comportement social
3. Trouble de l'attention
4. Impulsivité
5. Hyperactivité
6. Distraction ou mémorisation structurée
7. Difficulté d'apprentissage et de travail
8. Troubles associés



<https://youtu.be/5GBMS7WPFs>

α = λ ⋅ ν
P = F ⋅ v
n ⋅ d ⋅ r ⋅ θ
∫ ∂ / ∂ r ⋅ n + ...

HEPVS | PHVS
Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

Merci de votre attention !

Quels sont les enjeux de l'intégration pour vous ?
